

10 - Depuis le hameau de Champagnemay

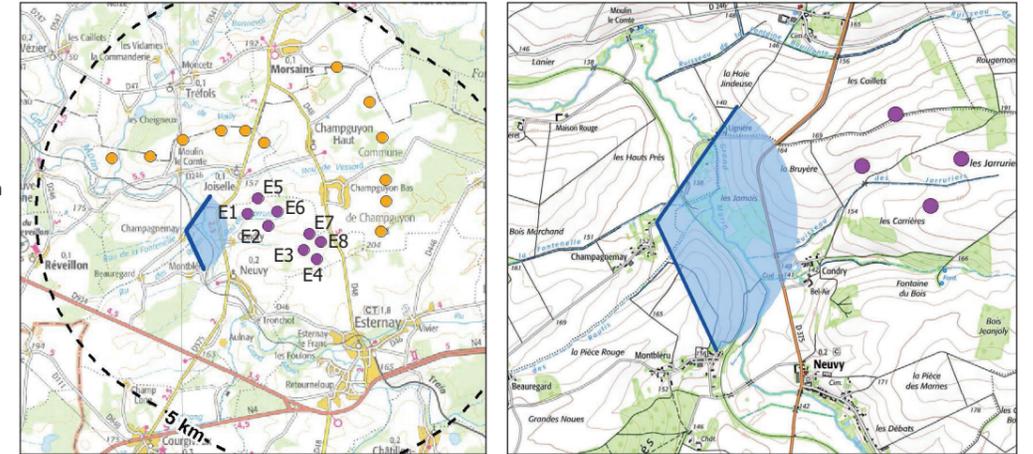


Le hameau de Champagnemay s'inscrit à la confluence du ru des Routis et du ruisseau de la Fontenelle avec la vallée du Grand Morin. Il en résulte un certain encaissement de ce lieu de vie dans le paysage, accentué par une présence végétale dense. Les vues depuis ce hameau sont ainsi limitées au paysage proche, avec une perception minimale sur le développement éolien environnant.

Le projet se rendra perceptible, mais de façon morcelée et sans prégnance visuelle. Les éoliennes E3, E4, E7 et E8 sont masquées par les boisements et le dénivelé topographique, tandis que les éoliennes E1, E2, E5 et E6 sont visibles, mais en partie tronquées par la végétation. L'implantation présente un regroupement des éoliennes, avec une incidence visuelle minimale (faible étalement, rapports d'échelle cohérents, conservation des respirations paysagères).

L'impact du projet est jugé faible dans sa perception depuis les abords de ce hameau, sans cumul notable dans le contexte éolien.

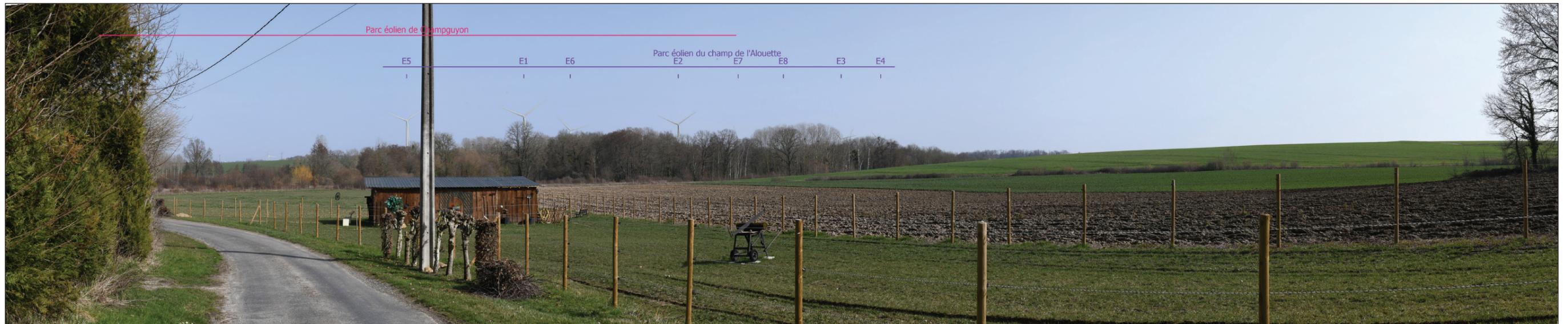
X (Lambert 93) : 736868
Y (Lambert 93) : 6850954
Cap : 94,9°
Date : 02/03/2021
Heure : 13h54
Angle de champ horizontal : 120°
Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
Éolienne la plus proche : E1 - 1504m
Éolienne la plus éloignée : E8 - 3198m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



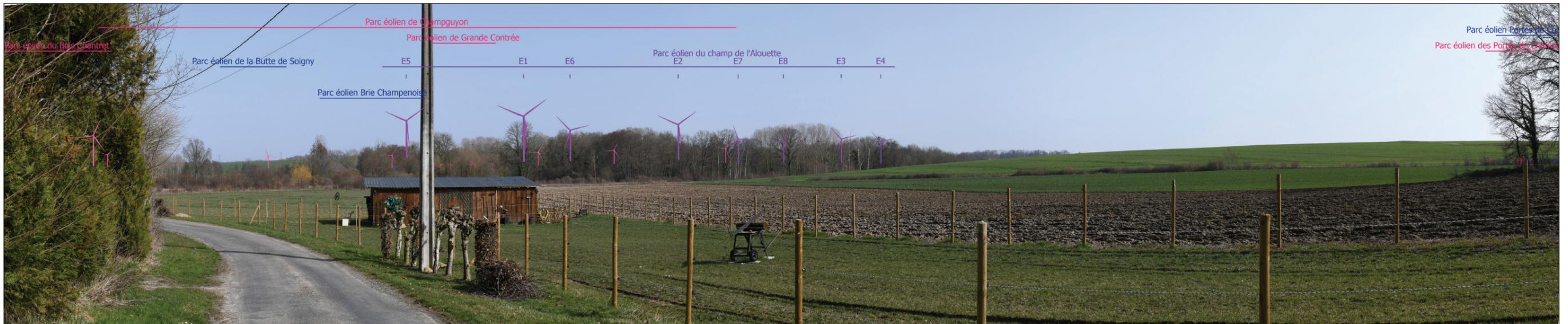
PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)



E5

E1

E6

E2

E7

E8

E3

E4





12 - Depuis la frange urbaine de Champguyon Bas



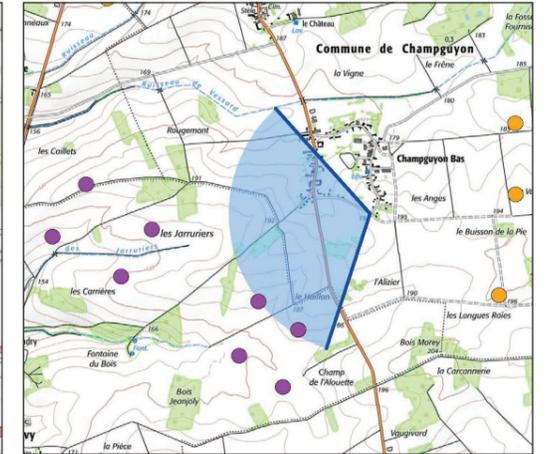
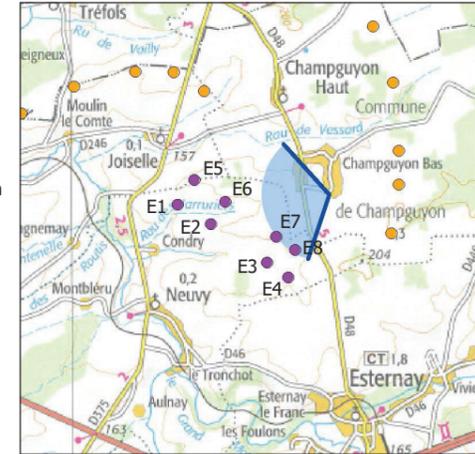
Le village est bâti sur le plateau accueillant la zone d'implantation, scindé en 2 parties par le ruisseau de Vessard, dans des référentiels altimétriques similaires à la zone de projet. Malgré une ceinture végétale développée, ce lieu de vie entre en relation visuelle directe avec le paysage environnant.

Que ce soit Champguyon Haut ou Champguyon Bas, ce village est directement concerné par le développement du projet de Champguyon, dans le dos de l'observateur, et celui de Bois Chantret, dans le champ visuel. Ce contexte induit une pression éolienne forte dans les horizons paysagers proches de ce lieu de vie et le rend sensible au cumul éolien potentiel.

Le projet envisagé vient s'inscrire dans un espace de respiration, par rapport aux deux projets en développement, et accentue la pression éolienne à proximité de ce lieu de vie. L'implantation retenue participe à l'insertion du projet, lui assurant une bonne lisibilité. Le regroupement des éoliennes en deux paquets limite leur dispersion et permet de conserver des respirations visuelles.

L'impact du projet est jugé modéré dans le paysage proche de ce lieu de vie, mais est jugé fort dans son cumul avec les projets proches (Il faut toutefois mettre une réserve sur les projets proches, au stade d'instruction).

X (Lambert 93) : 740566
 Y (Lambert 93) : 6851512
 Cap : 258,1°
 Date : 02/03/2021
 Heure : 09h05
 Angle de champ horizontal : 120°
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
 Éolienne la plus proche : E8 - 966m
 Éolienne la plus éloignée : E1 - 2253m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



Champguyon Bas
 ↓

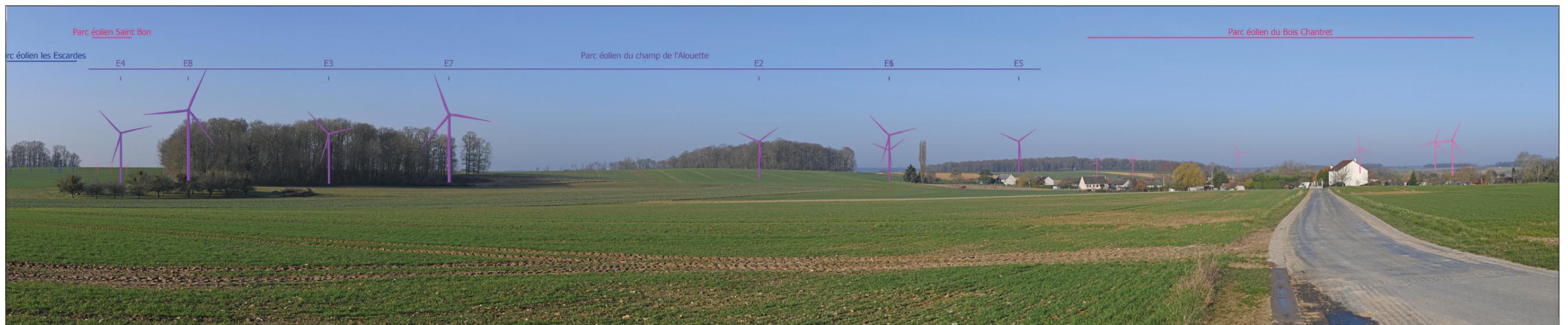
PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)



E4

E8

E3

E7



E2

E6 E1

E5



13 - En approche de Champguyon Haut par l'est



Depuis les accès à Champguyon Haut et Bas par l'est, et notamment l'accès à Champguyon Haut par la route du Gault-Soigny, les silhouettes urbaines s'inscrivent en relation visuelle directe avec le projet envisagé.

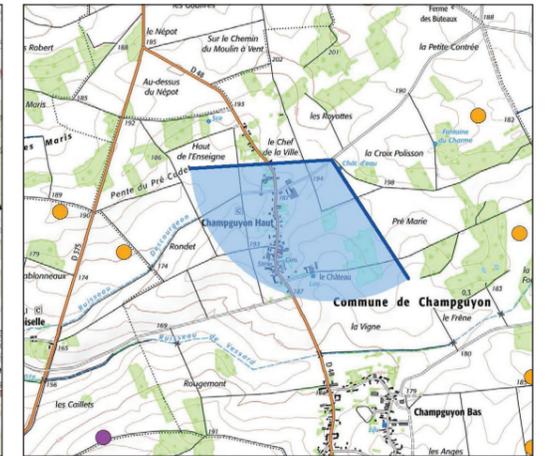
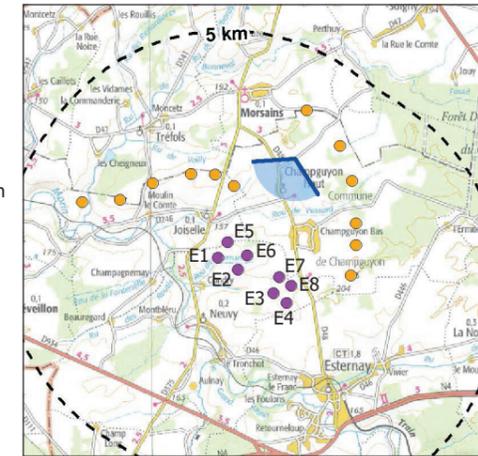
Les projets en développement de Bois Chantret et Champguyon marquent une présence éolienne forte dans les horizons paysagers proches. Le projet vient appuyer le contexte éolien, mais dans des proportions moindres sur ce point de vue. L'échelle verticale des éoliennes projetées reste en cohérence avec la composition paysagère et urbaine, et l'emprise horizontale est minimisée par les bosquets filtrant la perception sur les éoliennes.

La covisibilité reste toutefois directe, avec une prégnance constante dans le champ visuel et l'implantation du projet dans l'espace de respiration restant, vis-à-vis du développement éolien en cours.

L'impact du projet est jugé modéré du fait de la covisibilité directe avec ce lieu de vie, et est jugé fort dans son cumul avec les projets proches.

Il faut toutefois mettre une réserve sur les projets proches, au stade d'instruction. Si ces deux projets sont refusés, ou leur implantation modifiée, l'impact sera différent et moindre.

X (Lambert 93) : 740174
 Y (Lambert 93) : 6853681
 Cap : 206,9°
 Date : 02/03/2021
 Heure : 08h40
 Angle de champ horizontal : 120°
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
 Éolienne la plus proche : E5 - 2542m
 Éolienne la plus éloignée : E4 - 3400m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)



E8 E4 E7 E3



E6 E2

E1 E5



14 - En sortie sud de Champguyon Haut, en direction de Champguyon Bas

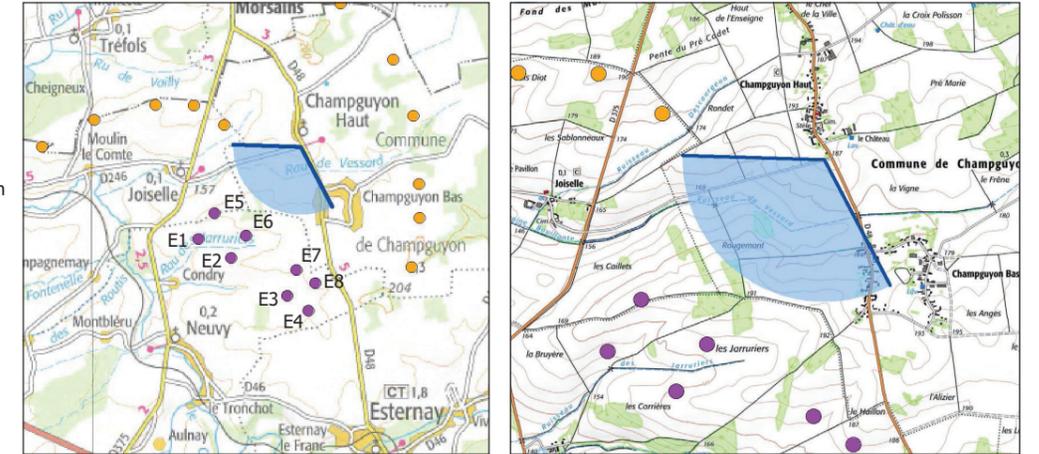


En sortie de Champguyon Haut, le regard s'ouvre pleinement sur le paysage environnant ce lieu de vie, et porte jusqu'au village de Champguyon Bas. Le passage du ruisseau de Vessard creuse le socle du plateau et participe à l'ouverture visuelle sur le paysage. La portée du regard est toutefois faussement lointaine, le modelé topographique, lié au ruisseau notamment, fermant l'horizon après Champguyon Bas, appuyé par les boisements. Le projet envisagé vient souligner la topographie, marquant une certaine dominance dans le champ visuel. L'implantation condensée en deux groupes d'éoliennes permet de limiter le front éolien et de conserver des respirations paysagères. L'échelle verticale toutefois s'inscrit en faveur des éoliennes, plus qu'aux éléments paysagers environnants.

L'impact du projet est jugé modéré du fait de sa perception dans le paysage.

L'évaluation de l'impact cumulé reste difficile, compte-tenu des incertitudes sur les projets proches de Bois Chantret (absence d'avis de l'AE) et de Champguyon (complétude en cours).

X (Lambert 93) : 739850
 Y (Lambert 93) : 6852703
 Cap : 212,1°
 Date : 02/03/2021
 Heure : 08h48
 Angle de champ horizontal : 120°
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
 Éolienne la plus proche : E6 - 1542m
 Éolienne la plus éloignée : E4 - 2416m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)



E8

E4

E7

E3



E6 E2

E1

E5



15 - Depuis la frange urbaine de Champguyon Haut



La frange urbaine de Champguyon Haut est ouverte sur le paysage environnant. En effet, le développement urbain de ce lieu de vie suit la RD48 et présente donc une configuration étirée en village-rue, en relation étroite avec le plateau agricole proche.

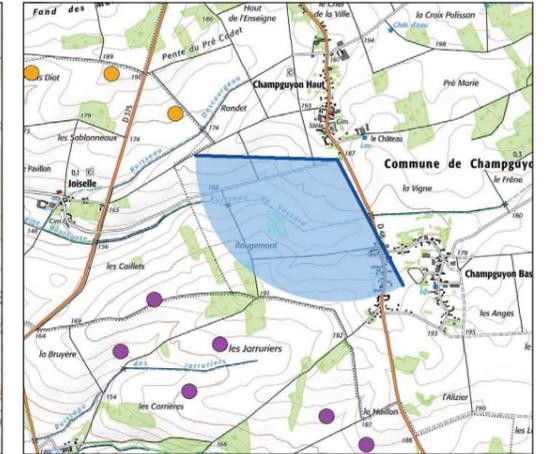
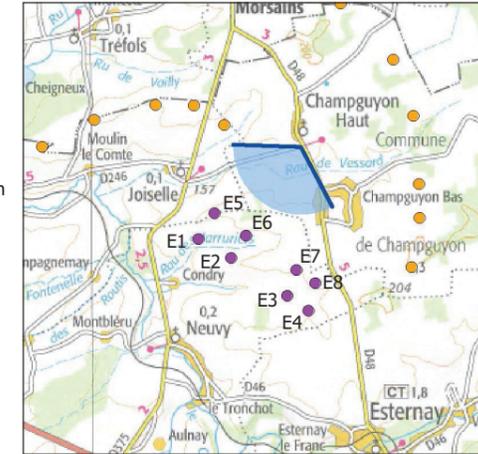
Le projet de Bois Chantret s'inscrit directement dans les axes de vue depuis les jardins et les habitations, tandis que le projet envisagé est excentré des vues principales, avec une incidence limitée dans le champ visuel, dans le cadre des perceptions depuis la frange villageoise de Champguyon Haut.

Toutefois, le cumul avec les projets en développement proches tend à saturer les horizons paysagers immédiats à ce lieu de vie.

L'impact du projet est jugé faible dans sa perception depuis la frange urbaine de Champguyon Haut, mais est jugé fort dans son cumul avec les projets proches.

L'évaluation de l'impact cumulé reste toutefois réservée, compte-tenu des incertitudes sur les projets proches de Bois Chantret (absence d'avis de l'AE) et de Champguyon (complétude en cours).

X (Lambert 93) : 739752
 Y (Lambert 93) : 6853463
 Cap : 120,1°
 Date : 02/03/2021
 Heure : 08h34
 Angle de champ horizontal : 120°
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
 Éolienne la plus proche : E5 - 2113m
 Éolienne la plus éloignée : E4 - 3180m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)



E8

E4

E7

E3

E6

E2



E1 E5
||

